



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 08/10/2020

Reçu en préfecture le 08/10/2020

Affiché le

ID : 033-243301264-20201006-2020_112-DE

SLOW

N°2020/112

**OBJET : SCHÉMA DIRECTEUR DES ITINÉRAIRES
CYCLABLES (SDIC) – ATTRIBUTION D'UN FONDS DE
CONCOURS POUR LA RÉALISATION DE PISTES
CYCLABLES – AVENUE DE LA BLANCHERIE A LA BREDE**

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 44

Nombre de Conseillers présents : 37

Nombre de Conseillers présents et représentés : 43

Quorum : 23

Date de convocation : 28 septembre 2020

Date d'affichage de la convocation au siège : 28 septembre 2020

**Le 6 octobre de l'année deux mille
vingt à 18h30**

à Martillac – Salle du Conseil

Le Conseil Communautaire de la
Communauté de Communes de Montesquieu,
légalement convoqué, s'est réuni sous la
présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présent*	Excusé, procuration à	NOM Prénom	Présent*	Excusé, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	E	Mme TALABOT
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CAUSSÉ Anne-Marie (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	P		PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	E	Mme SOUBELET	BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVÉRIE Dominique (Maire)	P		TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	E	Mme PERPIGNAA GOULARD
TALABOT Martine	P		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	P	
CLAIR Jean-Georges	P		MOUCLIER Jean-François	P	
BALAYÉ Philippe	P		PERPIGNAA GOULARD Véronique	P	
BOURROUSSE Michèle	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
GACHET Christian	P		VIGUIER Marie	P	
MONGE Jean-Claude	E	M. GAZEAU	POLSTER Monique	P	
SAUNIER Catherine	E	Mme BOURROUSSE	SIDAOUI Alain	P	
DURAND François	P		CHEVALIER Bernard	P	
LEMIRE Jean-André	P		SABY Nadia	P	
BOURRIER Sylviane	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
LAFFARGUE Alexandre	P		BÉTENCOURT Catherine	P	
MARTINEZ Corinne	P		BORDELAIS Jean-François	E	Mme BURTIN DAUZAN
SOUBELET Véronique	P		FAURE Christian	A	
AULANIER Benoist	P		GIRAUDEAU Isabelle	P	

Le conseil communautaire nomme Mme SABY, secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la réunion du 4 septembre 2020 est adopté à l'unanimité.

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2020/112

OBJET : SCHÉMA DIRECTEUR DES ITINÉRAIRES CYCLABLES (SDIC) – ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS POUR LA RÉALISATION DE PISTES CYCLABLES – AVENUE DE LA BLANCHERIE A LA BREDE

Envoyé en préfecture le 08/10/2020

Reçu en préfecture le 08/10/2020

Affiché le

SLOW

ID : 033-243301264-20201006-2020_112-DE

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu et notamment son article 3-3-2 portant sur la réalisation de schémas communautaires de pistes cyclables et chemins de randonnées,

Vu la décision n°2009-037 du conseil municipal de la mairie de La Brède portant dépôt de dossiers de demande de subventions pour l'aménagement d'une piste multifonctions,

Vu la délibération 2014/131 du 16 décembre 2014 portant modification du tracé du périmètre du SDIC,

Vu la délibération 2017/102 du 27 juin 2017 portant sur la modification du périmètre du SDIC,

Vu la délibération 2019/071 du 28 mai 2019 portant sur la modification du périmètre du SDIC,

Considérant l'avis favorable du Bureau,

EXPOSE

Le SDIC est un projet intercommunal, qui poursuit plusieurs objectifs :

- prévoir un maillage du territoire de la Communauté de Communes de Montesquieu,
- compléter l'épine dorsale des pistes cyclables du Conseil Départemental.

Dans le cadre de la délibération du 28 mai 2019 modifiant le périmètre et les principes de participation de la CCM au titre du SDIC, une demande de la commune de La Brède a été soumise à la CCM.

Le plan de financement de la commune de La Brède est le suivant :

Plan de financement – Avenue de la Blancherie – LA BREDE			
Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT
Travaux pistes cyclables	234 900,00€	Département	25 020,00 €
Balisage, zones 30 et reprises de chaussée	52 569,00 €	DETR	14 921,38 €
Autres travaux non éligibles fonds de concours SDIC	32 505,20 €	CC de Montesquieu	88 022,42 €
		Autofinancement	192 010,40 €
TOTAL	319 974,20€	TOTAL	319 974,20 €

Les dépenses pour les travaux de pistes cyclables sont éligibles à un taux de 50 % et les dépenses pour le balisage, les zones 30 et les reprises de chaussée sont éligibles à un taux de 20 %.

Le montant total du fonds de concours attribué par la Communauté de Communes de Montesquieu au titre du SDIC sur ce projet est de **88 022,42€ HT**.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2020/112

**OBJET : SCHÉMA DIRECTEUR DES ITINÉRAIRES
CYCLABLES (SDIC) – ATTRIBUTION D'UN FONDS DE
CONCOURS POUR LA RÉALISATION DE PISTES
CYCLABLES – AVENUE DE LA BLANCHERIE A LA BREDE**

Envoyé en préfecture le 08/10/2020

Reçu en préfecture le 08/10/2020

Affiché le

ID : 033-243301264-20201006-2020_112-DE

SLOW

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Attribue un fonds de concours d'un montant de 88 022,42 € (quatre-vingt-huit mille vingt-deux euros et quarante-deux centimes),
- Prévoit les crédits nécessaires au budget afférent,
- Autorise le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne réalisation de cette délibération, dont la passation d'une convention d'attribution.

Fait à Martillac, le 6 octobre 2020



Bernard FATH

Président de la Communauté de
communes de Montesquieu

Document signé électroniquement